

Les IA-IPR de physique-chimie

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de physique-chimie

S/c de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Besançon, le 1^{er} septembre 2022

Lettre de rentrée 2022

Chères et chers collègues,

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année scolaire.

Après deux années de crise sanitaire éprouvante, nous avons apprécié votre investissement et nous espérons que cette année nous permettra de travailler plus sereinement. Nous savons pouvoir compter sur votre engagement malgré le contexte de crises majeures (sanitaire, économique, géopolitique et climatique).

Nous remercions les professeurs chargés de mission d'inspection, les professeurs formateurs de collège et de lycée qui ont contribué aux réflexions de mise en place de parcours et de dispositifs de formation dans le cadre de la nouvelle École académique de la formation continue (EAFC).

Il n'y a pas de changement cette année concernant l'inspection de physique-chimie. Comme l'an passé, nous serons aidés dans nos missions par les collègues suivants :

- Cécile BELOT, chargée de mission d'inspection, enseignante au collège de l'Arc à Dole ;
- Sandrine MANO, chargée de mission d'inspection, enseignante au collège Jean Jaurès à Saint-Vit ;
- Frédéric GUÉRINET, chargé de mission d'inspection et webmestre, enseignant au lycée Georges Duhamel à Dole ;
- Bruno JAILLET, chargé de mission d'inspection, interlocuteur académique pour le numérique et webmestre, enseignant au lycée Armand Peugeot à Valentigney ;
- Nicolas PESENTI, chargé de mission d'inspection, enseignant au lycée Louis Pergaud à Besançon.

Vous trouverez dans cette lettre de rentrée, que nous avons souhaitée plus courte que celle des années précédentes, des liens vers des documents développant les points abordés.

[L'accompagnement des professeurs de physique-chimie](#)

L'accompagnement de votre parcours professionnel est une de nos priorités.

[Les échanges](#)

À tout moment au cours de l'année scolaire, vous pouvez nous contacter par voie électronique ou par téléphone pour toutes questions liées à votre carrière, à la mise en œuvre des enseignements ou aux examens. Avec les rendez-vous de carrière des collègues éligibles aux 6^e, 8^e et 9^e échelons, nous privilégierons les visites d'accompagnement des professeurs entrant dans le métier, mais nous mettrons également en place des visites d'enseignants expérimentés susceptibles d'être promus à la classe exceptionnelle. Nous nous efforcerons également de mieux connaître vos actions lors de réunions d'équipe.

La formation

Concernant la formation continue, le programme académique de formation (PrAF) présentera cette année quelques nouveautés : en particulier, en plus des traditionnelles actions de formation ponctuelles, il sera possible de s'inscrire à des parcours permettant de développer, dans la durée et de manière plus approfondie, des compétences professionnelles sur des champs ciblés. La présentation de l'offre sera accessible sur la page EAFC du site de l'académie à la fin du mois de septembre. Elle sera organisée en cycles : pour les professeurs, un cycle métier "professeurs du second degré" centré sur les compétences de l'enseignant et dans lequel se trouveront les formations relevant des disciplines et spécialités ; et une série de cycles visant des questions professionnelles partagées sur des thématiques transversales. Un cycle spécifique présentera toutes les offres liées à la carrière (concours, certifications, mobilités...) et au développement personnel (bien-être, qualité de vie au travail, santé au travail, prévention des risques psycho-sociaux...). Cette présentation vise à permettre une exploration plus facile et plus complète de l'offre par chacun. Par un système d'abonnement, vous pourrez sélectionner les formations qui vous intéressent et, ainsi, recevoir des informations vous permettant de vous inscrire à celles que vous retiendrez. Néanmoins dès avant cette mise en ligne sur la page de l'EAFC, l'application GAIA bleu (widget "GAIA indiv" accessible à partir du portail PRATIC) permet comme par le passé d'explorer l'offre par mots-clés et de procéder d'ores et déjà aux inscriptions individuelles. Celles-ci ne seront plus limitées par des dates de campagne et il sera possible de s'inscrire tout au long de l'année. Le cas échéant, vos abonnements vous informeront des dates de mise en œuvre des modules et de la nécessité de vous inscrire aux formations auxquelles vous serez abonnés, lorsque vous ne l'aurez pas fait. Dès que l'offre sera publiée sur sa page, l'EAFC organisera, des webinaires et un parcours m@gistere vous accompagnant sur ces nouvelles procédures de consultation et d'inscription.

Pour accéder plus facilement à **l'offre des formations relevant de notre discipline**, nous avons regroupé les différents codes des dispositifs sur un document accessible en cliquant [ici](#).

Le lycée

Les programmes de lycée et de CPGE, la définition des épreuves du baccalauréat et l'adaptation du périmètre d'évaluation sont disponibles en lien [ici](#).

Les ressources à disposition pour enseigner et se former sont entre autres accessibles sur :

- le [site de physique-chimie de l'académie](#) ;
- le [site national](#) via le portail éducol (y compris les ressources du GRIESP et les collections SPCL).

L'organisation du contrôle continu pour les candidats scolaires :

Au sein de votre établissement, dès la rentrée, vous poursuivrez en équipe un travail sur l'évaluation s'appuyant sur le **projet d'évaluation** de votre établissement. Vous pourrez compter sur notre appui, ainsi que sur [le guide d'évaluation](#) produit l'an passé par l'inspection générale.

Risque et sécurité au laboratoire de physique-chimie

L'enseignement de physique-chimie comporte par essence des temps de pratique expérimentale où les élèves réalisent, seuls ou en groupe, mais toujours sous la responsabilité d'un professeur, des tâches nécessitant l'utilisation de substances, matériels ou équipements spécifiques.

Les acteurs de la sécurité sont :

- le chef d'établissement, responsable de la sécurité des personnes et des biens ;
- l'adjoint gestionnaire ;
- les directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT) ;
- les enseignants ;
- les personnels de laboratoire ;
- les élèves et étudiants.

Vous trouverez davantage d'informations sur le document de [l'observatoire national de la sécurité](#).

Nous vous rappelons qu'en salle de travaux pratiques, aucun texte ne précise le nombre maximal d'élèves en responsabilité. Ce nombre est sous la responsabilité du chef d'établissement. Nous conseillons toutefois un seuil à 24 élèves.

Afin de récupérer les coordonnées du coordonnateur (ou des coordonnateurs) de la discipline dans chaque lycée, nous vous remercions de bien vouloir compléter – dès la rentrée scolaire et par lycée – le formulaire en suivant [ce lien](#).

Déroulement de l'épreuve de DNL au baccalauréat 2023

L'[arrêté](#) du 20 décembre 2018 publié au [BO n°3 du 17 janvier 2019](#) et la note de service du 28-7-2021 publiée au [BO n°31 du 26 août 2021](#) précisent les conditions d'attribution de l'indication section européenne ou section de langue orientale (SELO) et de l'indication discipline non linguistique ayant fait l'objet d'un enseignement en langue vivante (DNL) sur les diplômes du baccalauréat général et du baccalauréat technologique applicables au baccalauréat de la session 2021 et aux épreuves anticipées organisées au titre de cette session de l'examen.

Sur les niveaux première et terminale, la DNL en physique-chimie peut être portée par deux enseignements :

- **l'enseignement scientifique qui a l'avantage de concerner tous les élèves de la série générale**, quelles que soient leurs spécialités ;
- **en spécialité, physique-chimie**, si l'établissement envisage cette possibilité.

L'enseignement de DNL physique-chimie est toutefois suivi en enseignement scientifique dans la majorité des académies.

Les thèmes choisis recouvrent soit l'ensemble des thèmes de l'enseignement scientifique, soit les différentes parties de physique et de chimie du programme de spécialité.

Lien vers le vadémécum : cliquez [ici](#).

Par ailleurs, nous vous invitons à répondre à l'enquête en suivant [ce lien](#).

Le collège

Les programmes du collège mis en place à la rentrée 2016 avaient été légèrement modifiés pour les cycles 3 et 4 : consulter le [BO du 30 juillet 2020](#).

Le [renforcement des enseignements relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable](#) dans les programmes de la scolarité obligatoire permet à tous les élèves d'appréhender de manière éclairée et au plus tôt les questions climatiques et environnementales, et d'en saisir les enjeux pour mieux pouvoir agir.

Des ressources nationales concernant les mises en œuvre des enseignements pour les cycles 3 et 4 sont à disposition sur le [site académique](#) et sur [éduscol](#).

Après une interruption de deux années liée à la crise sanitaire, les **groupes de travail au collège** sont rétablis cette année. Ils s'organiseront par secteurs géographiques sur deux demi-journées à partir de thématiques prédéfinies. Le code du dispositif au PrAF est le suivant : 22A0030206.

Les « sciences à l'École », les concours scientifiques et la culture scientifique et technique

En 2021/2022, bon nombre de professeurs avaient engagé leurs classes dans des concours ou dispositifs visant à développer la curiosité et l'esprit scientifique des élèves : olympiades de physique et de chimie, C-Génial, une classe un chercheur, sciences Factor, scientifique toi aussi... Le concours "s'il te plaît, raconte-moi Pasteur" a été un franc succès puisque 1320 élèves de l'académie y ont participé.

Nous remercions vivement les professeurs impliqués dans ces opérations et nous vous invitons à inscrire de nouveau vos élèves dans de telles actions.

Louis PASTEUR est né le 27 décembre 1822 à Dole.

L'an passé, le concours "s'il te plaît, raconte-moi Pasteur" était destiné aux collégiens.

À l'occasion de cette année bicentenaire, en lien avec la société des amis de Pasteur et de l'AMOPA (Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques un nouveau concours devrait vous être présenté, destiné aux collégiens et lycéens.

Le 9 novembre 2022, une journée autour de Pasteur vous est proposée au PrAF (programme académique de formation succédant au PAF). Cette journée aura lieu à Dole avec présence de conférenciers et animations en ateliers à l'atelier Pasteur.

Ainsi à l'occasion de cette année de célébration du bicentenaire, nous vous serions reconnaissants de poursuivre vos projets autour de Pasteur.

L'Atelier Pasteur de Dole. Le partenariat entre [l'Atelier Pasteur](#), la Main à la Pâte et le Rectorat est renouvelé cette année encore. La directrice est madame Sylvie MOREL direction@terredelouispasteur.fr
Une enseignante de SVT, Nelly SICARD (Nelly.Sicard@ac-besancon.fr), est nommée pour assurer la mission pédagogique de la structure. Vous pourrez donc les contacter si vous souhaitez monter des projets scientifiques ou bénéficier des prestations de l'atelier Pasteur.

Les concours scientifiques tels que les olympiades, CGénial-collège, CGénial-lycée, Nuit des temps, sciences Factor ... sont reconduits et vous serez régulièrement informés de leur ouverture.

Concernant les olympiades de la chimie, vous pouvez également contacter, pour inscription, **monsieur Mustafa REZRAZI, professeur à l'Université de Franche-Comté, IUT Département Chimie** el-mustafa.rezrazi@univ-fcomte.fr

Les concours CGénial.

Sur le plan académique le collège Pierre-Hyacinthe Cazeaux de Morez et le lycée Saint Jean de Besançon ont été récompensés. Pour la seconde année consécutive, le collège de Morez a représenté notre académie sur le plan national.

Vous pouvez contacter, pour une participation à CGénial nos correspondantes académiques :

- madame Nathalie GUYON, nathalie.guyon@ac-besancon.fr ;
- madame Marie-Pierre SOULIER, marie-pierre.soulier@ac-besancon.fr.

Le dispositif 1 classe – 1 chercheur a rencontré une adhésion très satisfaisante au vu du contexte sanitaire tant en collège qu'en lycée. Consultez le bilan de l'année 2021-2022 en cliquant [ici](#).

Sandrine MANO (sandrine.mano@ac-besancon.fr) , professeure au collège de Saint-Vit, et Manuel GRIVET (manuel.grivet@univ-fcomte.fr) pour l'université copilotent ce dispositif. Vous recevrez comme l'an passé, courant septembre, toutes les informations pour y participer.

Le concours la nuit des temps a vu deux établissements de notre académie récompensés sur le plan national. Nous remercions vivement les professeurs qui ont su dynamiser leurs élèves.

Concours expérimental :

Premier prix : Lycée Aragon d'Héricourt (70), Professeur Alain FROIDUROT. Pendule battant la seconde, mesure d'un jour solaire.

Concours artistique :

Deuxième prix : Classe de 4^e du Collège Eugène de Rosemont, Giromagny (90), Professeur Marina ZINDY.

Professeurs en entreprises

La Fondation CGénial propose aux enseignants du secondaire et autres cadres de l'Éducation nationale de visiter des sites de production, d'innovation ou de recherche et développement sur l'ensemble du territoire national. Un format en webinaire permet de réaliser ces échanges sans contraintes géographiques. Ces visites, prévues entre le 7 novembre et le 9 décembre 2022, accessibles uniquement sur inscription, dans la limite des places disponibles, sont gratuites et se déroulent sur une journée ou une demi-journée. Elles s'effectuent sans élève.

La fête de la science : 31^e édition

La [Fête de la Science](#) se déroulera du **7 au 17 octobre 2022**. Cette année, elle sera consacrée au changement climatique. Pour le lancement, un dispositif exceptionnel, gratuit et ouvert à tous, sera déployé du 7 au 9 octobre dans la Grande Galerie de l'Évolution du Muséum.

Ce sera alors l'occasion d'impliquer vos élèves dans diverses actions et divers ateliers. Lien utile sur le plan académique : <https://www.fetedelascience.fr/village-des-sciences-de-besancon-2>.

Communiquer

La messagerie professionnelle :

Pour tout courrier que vous souhaitez nous adresser, **utilisez exclusivement cette adresse professionnelle qui vous garantira une réponse de notre part.**

Les personnels enseignants titulaires et stagiaires (du public et du privé), administratifs et techniques de l'académie disposent d'une boîte aux lettres électronique **individuelle et professionnelle** sur le serveur de l'académie de Besançon.

Des listes de diffusion dynamiques existent pour l'ensemble des disciplines. Les informations professionnelles destinées aux enseignants transitent **uniquement par cette adresse professionnelle** : informations nationales et académiques, contact individuel par l'institution, ...

Devenant l'équivalent électronique de votre adresse professionnelle, **il est indispensable que chacun d'entre vous la consulte régulièrement.**

Pour les questions liées à l'organisation des enseignements et au fonctionnement disciplinaire au sein de votre établissement, nous vous rappelons la nécessité **de mettre en copie votre hiérarchie.**

L'accès à la messagerie académique peut se faire via un logiciel de messagerie ou via le portail intranet académique (PIA) : <https://pia.ac-besancon.fr/accueil/>.

Pour ajouter votre compte académique à un client de messagerie (Thunderbird, client sur Apple ou Android), consultez les informations dans le document en lien [ici](#).

L'application "iprof"

Nous vous invitons à actualiser régulièrement l'application i-prof, les informations portées sont très utiles pour la gestion des ressources humaines en physique-chimie et pour le déroulement et l'avancement de votre carrière.

En restant à votre écoute, nous vous renouvelons nos souhaits d'une excellente année scolaire.

Les inspecteurs d'académie, inspecteurs pédagogiques régionaux de physique-chimie

Gilles CLAUDEL

Emmanuel RIGOLET

gilles.claudel@ac-besancon.fr

emmanuel.rigolet@ac-besancon.fr